

-----

Département  
du Doubs

**N° 195/17**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 11 décembre 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 27 décembre 2017,

**Objet de la délibération :**

**Réseau parrainage :  
reconduction partenariat  
2018**

**Nombre de membres**

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 74
- Absents : 25
  - Dont suppléés : 2
  - Dont représentés : 5
  - Excusés : 5
  - Non excusés : 13
- Votants : 81

**Résultat du vote**

- Pour : 74
- Contre : 4
- Abstention : 3

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20171218-195-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/01/2018



*Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)*

**SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2017**

L'an deux mil dix-sept

Le dix-huit décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Trepot sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.  
M. Ducret Sylvain à M. Chabod Gérard, Mme Galmiche Christelle à Mme Calvi Virginie, M. Maire du Poset Thierry à M. Bardey Philippe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourquin Michel à M. Quéty Gérard
- Procuration**
- Suppléé(e)s** M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier
- Excusé(e)** Mmes Muller Valérie, Faillenet Bernadette & Boucon Galimard Sabine, Ms. Bole Léon & Moniotte Jacques,  
Mmes Breuillot Christine, Faillenet Maryse & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Sage Irénée, Debray Michel, Sage Jean-Luc, Pogliano Jean-Louis, Maugain Romuald, Petetin Yves, M. Simon Gilles & Bonnefoi Frédéric
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Pierre Bruchon, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Dans la continuité du partenariat avec le MEDEF pour le soutien des demandeurs d'emploi dans leurs recherches,

Considérant la diminution de 30 % à la fois budgétaire et en terme d'effectifs demandée par la DIRECCTE

Le conseil est invité à reconduire cette opération moyennant une somme de 7 000€, pour l'accompagnement de 25 personnes en alternance sur les sites d'Ornans et de Quingey.

Le conseil, à la majorité (quatre voix contre Mme Guillame Isabelle, Ms. Piralli Gérard, Edme Philippe & Mamet Gérard) et trois abstentions (Ms. Chopard Félix, Legain Christophe & Demesmay Maurice), Mme Magneron ne prenant pas part au vote :

- Décide de renouveler le partenariat en 2018 moyennant la somme de 7 000€ pour l'accompagnement de 25 filleuls sur les deux sites d'Ornans et de Quingey en alternance,
- Autorise le Président à signer la convention de partenariat correspondante.

Fait et délibéré en séance, le 18.12.17

Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Président